

AVEC SON BUDGET PARTICIPATIF CITOYEN, LA RÉGION VOUS PROPOSE DE DÉPOSER VOS PROJETS POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE LA MONTAGNE DE DEMAIN.

CALENDRIER

Dépôt des projets du 1^{er} juillet au 16 septembre (1^{re} session)

LES ÉTAPES

Vote citoyen des habitants d'Occitanie sur les projets éligibles déposés avant le 16/09/19 (1^{re} session) 21 octobre – 22 novembre 2019

Financement et lancement des projets lauréats de la première session décembre 2019 – début 2020

DÉPÔT DES PROJETS

➔ www.laregion.fr/Budget-participatif-montagne

Une 2^e session sera organisée à l'automne 2019.

LE BUDGET PARTICIPATIF : UNE NOUVELLE FORME DE POLITIQUE CITOYENNE

Les projets seront soumis au vote citoyen dans le cadre d'un budget participatif, démarche inédite et expérimentale qui vise à confier la décision du financement régional des acteurs de la montagne aux citoyens d'Occitanie.

LES OBJECTIFS

- La mobilisation des habitants
- L'expérimentation des solutions nouvelles
- Une réponse aux besoins des territoires

LES GRANDS PRINCIPES

- Une enveloppe dédiée de 1,2 M d'€, pour soutenir des projets d'investissement innovants situés en zones de montagne
- Ouvert à tout porteur de projet identifié : collectivité, entreprise, association, collectif, particulier...
- Une aide régionale jusqu'à 80% du coût du projet

Contact

Françoise TRANAIN

Directrice de projet montagne
bpmontagnes@laregion.fr

➔ @occitanie | laregion.fr

